



Litige assurancesaucun moyen de contacter l'assureur ne repons pa

Par **lambert**, le **15/01/2010** à **07:39**

Bonjour,
apres un sinistre (incendie en juillet l'assurances ne donne plus signes plus de nouvelles
dernierement on m'a repondu qu'il y avait une anomalie dans le contrat que je n'ai plus
puisque il a brule dans l'incendie
y a-t-il un recours quelconque
que faut-il faire je vous remercie de me donner un conseil